

1	CFE- CGC	Quelles sont précisément les situations urgentes relevant d'une réception en accueil immédiate ?
1	CFE- CGC	<b>Par situation d'urgence il faut entendre sujets liés à l'indemnisation, aux aides et comme déjà le cas depuis NPDE sur l'après-midi. Tout conseiller est appelé à occuper les postes en salle d'accueil (à l'exception des conseillers dont l'activité fait l'objet d'un financement FSE et les agents tenus au télétravail du fait de leur situation personnelle). Les conseillers savent tout à fait apprécier ces situations.</b>
2	CFE- CGC	Présence d'un agent à l'extérieur: - quels critères pour le décider ? - quels moyens de sécurité adaptés ?
2	CFE- CGC	<b>Il n'est pas prévu de présence d'agent à l'extérieur. Par contre les abords de l'agence nécessitent d'être organisés par marquage au sol.</b>
3	CFE- CGC	Port du masque par les DE ? Recommandation uniquement ? Un agent peut-il refuser de recevoir un DE qui ne porte pas de masque?
3	CFE- CGC	<b>Les DE qui se présenteront en agence et qui ne seraient pas équipés se verront proposer un masque jetable. Si le DE refuse, l'accès ne lui sera pas interdit.</b>
4	CFE- CGC	Quel temps nécessaire entre chaque RDV est-il préconisé pour le nettoyage ?
4	CFE- CGC	<b>Rien n'a été défini, le temps nécessaire à procéder à un nettoyage optimum des éléments définis dans le protocole</b>
5	CFE- CGC	Quelles priorités pour la venue des agents en agence ?

5	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p>L'équipe locale de direction fixe, en accord avec son management supérieur, un nombre maximal de collaborateurs potentiellement présents en agence, sur la base des règles sanitaires et des principes de distanciation sociale. Il s'agit bien d'un maximum, et non d'un objectif à atteindre.</p> <p>L'équipe locale de direction détermine le nombre de collaborateurs nécessaires à la réalisation des activités , puis planifie sur cette base les collaborateurs nécessaires chaque jour à leur réalisation. Cette planification inclut le nombre de rendez-vous en accueil et en entretien individuel, afin de ne pas dépasser le nombre maximal de collaborateurs. Sur la base de cette planification, l'équipe locale de direction organise une rotation des collaborateurs devant venir chaque jour en agence pour éviter que les agents non équipés soient toujours présents en agence.</p> <p>L'équipe locale de direction veille à ce que l'augmentation du nombre de collaborateurs présents en agence à partir du 18 mai se réalise de manière très progressive les premières semaines, en s'appuyant sur des retours d'expérience réguliers et partagés au sein du collectif.</p>
6	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p>Qui va faire les différentes marquages, qui va installer les équipements ?</p>
6	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p><b>L'équipe en charge de la préparation du site</b></p>
7	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p>Quid des congés cet été: priorités, souplesses ?</p>
7	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p><b>la page 7 du document précises que la pose des congés d'été se fait sur la base des critères habituels après validation des managers</b></p>
8	<p><b>CFE-CGC</b></p> <p>Peut-on envisager de démarrer uniquement avec la présence des agents, puis de convoquer les DE lorsque ce premier sas d'organisation aura été concluant?</p>

8	CFE- CGC	L'ouverture public est très progressive à compter du 18/05 sur le flux puis avec la reprise des ESI à compter du 02/06.
9	CFE- CGC	Que va-t-il advenir des agents et REP des équipes MRS, Contentieux et CRE?
9	CFE- CGC	<b>Les conseillers CRE sont mobilisés en appui des activités des CDE et CDDE du réseau en accueil téléphonique ou sur des opérations d'appels sortants. Les Gestionnaires Contentieux sont mobilisés sur leurs activités qui n'ont pas "d'impact sur le DE". Les REA des équipes MRS restent à l'appui de l'ELD dans l'attente d'une reprise d'activité MRS.</b>
10	CFE- CGC	Qu'est-il prévu pour les psychologues du travail?
10	CFE- CGC	<b>Les conditions d'exercice sont les mêmes que celles des autres collaborateurs de l'établissement.</b>
11	CFE- CGC	Les référents sanitaires vont-ils devoir être présents systématiquement sur site pour vérifier que les conditions de sécurité sanitaire sont remplies au quotidien?
11	CFE- CGC	<b>Oui mais pas d'astreinte horaire particulière.</b>
12	CFE- CGC	Les référents sanitaires doivent avoir une première information avant le 18. Quand et sous quelle forme?
12	CFE- CGC	<b>Sensibilisation en audio de 3h les 12 et 13 mars</b>
13	CFE- CGC	Il est question d'une optimisation des plages variables pour limiter le nombre d'agent présents en même temps. Qui décide? Les agents peuvent-ils refuser cet aménagement?

13	CFE-CGC	<b>Dans le cadre de l'organisation de la présence sur site, les managers veilleront, en lien avec les agents, à utiliser de façon optimale les plages variables afin d'échelonner les arrivées et les départs.</b>
14	CFE-CGC	La prise en charge des frais kilométriques est-elle réservée aux agents qui ont un abonnement pour les transports en commun? Et si oui, le remboursement de 50% de cet abonnement est-il maintenu?
14	CFE-CGC	<b>Nous nous rapprochons de la DG pour avoir plus de précisions</b>
15	CFE-CGC	Le nombre d'agents maximal sur les sites doit être fixé selon quelles normes?
15	CFE-CGC	<b>Le nombre maximum d'agents correspond aux ressources nécessaires pour assurer dans les conditions sanitaires requises à la reprise des activités prioritaires à compter du 18/05. Le cadre est national.</b>
16	CFE-CGC	Le respect de ce nombre d'agents maximal sur les sites peut-il empêcher les organisations syndicales de s'y rendre? Quelles sont les règles à appliquer?
16	CFE-CGC	<b>En théorie oui, Il est recommandé d'informer l'ELD en amont afin qu'elles puissent s'organiser</b>
17	CFE-CGC	Est-ce que vous confirmez que les services civiques ne seront plus mobilisés?
17	CFE-CGC	<b>Les services civiques vont reprendre leur activité</b>
18	CFE-CGC	Est-ce que vous prévoyez une remise à niveau de tous les conseillers sur les services accessibles sur le site de pôle emploi?

18	CFE- CGC	<b>Durant la période de confinement plusieurs produits ont déjà été mis à disposition et ont permis de tous nous faire progresser sur le sujet. Nous sommes prêts à étudier tout besoin complémentaire.</b>
19	CFE- CGC	Les conseillers ont-ils le droit de remettre des documents papier aux DE?
19	CFE- CGC	<b>Oui, dans le respect des règles sanitaires</b>
20	CFE- CGC	Les services support peuvent-ils adresser directement les messages prévus pour la communication des publics pour soulager les agences?
20	CFE- CGC	<b>Précisez le besoin mais oui pourquoi pas.</b>
21	CFE- CGC	La DDO peut-elle contacter les organismes de formation référencés pour connaître leurs capacités d'action dans le respect des règles sanitaires?
21	CFE- CGC	<b>Cette démarche a été engagée des les premiers jours du confinement pour traiter la situation de stagiaires et évaluer la capacité des OF à maintenir les actions en cours. Nous renouvelons cette démarche depuis la semaine dernière pour évaluer dorénavant les capacités de reprises des actions suspendues et celles à venir.</b>
22	CFE- CGC	Quelles activités avez-vous prévues pour les agents de la direction régionale qui ne relèvent pas des activités prioritaires selon la dernière liste mise à jour?
22	CFE- CGC	<b>La notion d'activité prioritaire n'existe plus. Pour les activités qui ne reprendraient pas comme le CRE en raison d'une décision nationale, celles de réservation en raison de la baisse d'activité, des études sont en cours.</b>
23	CFE- CGC	Comment se fera la livraison des kits agent? Y compris pour les représentants du personnels détachés à temps plein et qui resteront en télétravail?

23	CFE- CGC	<b>La remise des kits sera effectuée à compter du 18 mai sur le site d'affectation (y compris pour les représentants du personnel), au fur et à mesure des retours en agence.</b>
24	CFE- CGC	Est-ce qu'un agent GDD devra être présent au quotidien pour pouvoir répondre aux questions urgentes sur l'indemnisation?
24	CFE- CGC	<b>Oui, cela semble indispensable.</b>
25	CFE- CGC	Un agent a-t-il le droit de refuser de venir travailler en agence ?
25	CFE- CGC	<b>Non sauf s'il fait partie des publics à risque ou vit avec une personne à risque</b>
26	CFE- CGC	La réorganisation de la DPROD devait intervenir le 1er avril; que devient ce projet? Une date de prise d'effet peut-elle être communiquée aux équipes?
26	CFE- CGC	<b>Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, la création de la DP Occitanie pourrait intervenir 2ème semaine de Juillet, hors aménagements immobiliers.</b>
27	CFE- CGC	Un budget d'heures supplémentaires va-t-il être déconcentré au niveau des agences et des services?
27	CFE- CGC	<b>Le budget d'heures supplémentaires est déjà déconcentré au niveau des directions territoriales et régionale</b>

28	CFE- CGC	Sera-t-il possible d'attribuer des heures supplémentaires à posteriori pour la partie Ouest du territoire?
28	CFE- CGC	<b>D'ordre général, les heures supplémentaires doivent être demandées par les managers avant leur réalisation (quelque soit la partie du territoire).</b>
29	CFE- CGC	Quelles sont les pistes étudiées pour anticiper une hausse probable du chômage et les besoins associés en ressource sur l'indemnisation?
29	CFE- CGC	<b>Des travaux de projection vont s'ouvrir au niveau national sur le sujet sachant qu'à ce stade la prudence reste de mise.</b>
30	CFE- CGC	Quelles sont les formations prioritaires qui devraient redémarrer en présentiel?
30	CFE- CGC	<b>Les formations qui sont planifiées en présentiel à compter du mois de juin sont celles liées aux parcours prise de poste, en priorité GDD et les formations portant sur l'indemnisation.</b>
31	CFE- CGC	A qui sont destinées les deux prochaines dotations de PC portables?
31	CFE- CGC	<b>Les deux prochaines dotations sont destinées aux agents du réseau</b>
32	CFE- CGC	Les agents des structures qui ont des enfants à charge mais ont accepté de télétravailler sont-ils obligés de revenir sur site alors qu'aucune réception de public n'est nécessaire?
32	CFE- CGC	<b>Les travaux sur l'organisation de la reprise de l'activité post-confinement sont en cours</b>

33	CFE- CGC	Que prévoyez-vous pour l'aménagement des locaux syndicaux (au-delà du nettoyage des 2 sites)?
33	CFE- CGC	<b>Une visite sécurité aura lieu le 14 mai 2020</b>
34	CFE- CGC	Que se passe-t-il si un NO GO est décidé pour une agence?
34	CFE- CGC	<b>L'ouverture du site est retardée jusqu'à ce que les conditions soient réunies</b>
35	CFE- CGC	Quelles modalités de rotation pour les agents qui doivent transmettre leur portable à des collègues?
35	CFE- CGC	<b>Une fiche est présente dans le kit décrivant ces modalités</b>
36	CFE- CGC	Des ESI vont être réalisés à nouveau en agence; selon quelle cadence étant donné les temps de nettoyage nécessaires (Cf. question)? Et pouvez-vous confirmer que cette programmation ne pourra se faire que sur une 1/2 journée?
36	CFE- CGC	<b>Les ESI reprendront en réception physique à compter du 02/06 sur des pas de 50' afin de permettre le nettoyage du bureau entre 2 entretiens. Par ailleurs possibilité sera proposée au DE d'assurer l'entretien à distance (exemple: personne à risque).</b>
37	CFE- CGC	Est-il possible de poser des congés supplémentaires sur la période juin/septembre même si le délai de dépôt est dépassé dans la mesure où la capacité d'utilisation du CET n'a pas pu être augmentée?



37	CFE- CGC	<b>Il est possible de demander des congés sur cette période, des derniers seront soumis à arbitrage des ELD qui doivent veiller à la continuité de service.</b>
38	CFE- CGC	Qu'est-il prévu pour la gestion des indus ?
38	CFE- CGC	<b>A compter du 18/05, la gestion des indus va reprendre progressivement et par pallier. Les modalités seront prochainement partagées avec le réseau, quelques arbitrages nationaux sont encore en attente.</b>
39	CFE- CGC	Il est possible de panacher le télétravail et la garde d'enfant par 1/2 journée jusqu'à fin mai; quel est l'impact de cette modalité sur la gestion des congés, les tickets restaurant et le 13ème mois?
39	CFE- CGC	<b>Il est effectivement possible de panacher le télétravail et la garde d'enfant par 1/2 journée jusqu'à fin mai. Les ABAP seront pris en compte dans le cadre de l'instruction nationale sur la prise des jours de RTT. L'acquisition du titre restaurant se faisant sur la journée de travail incluant la pause déjeuner, il ne sera pas attribué de titre restaurant sur ces journées. Il n'y a pas d'impact sur la prime de 13ième mois.</b>
40	CFE- CGC	Un agent en situation de handicap qui a pu disposer du matériel adapté à son domicile peut-il rester en télétravail ou doit-il participer aux rotations de son agence?
40	CFE- CGC	<b>Sur le principe, tous les agents doivent participer aux rotations (sauf personnes à risque ou vivant avec une personne à risque).</b>
41	CFE- CGC	Les ESI peuvent bien se dérouler en distanciel même s'ils sont menés par un agent sur site?
41	CFE- CGC	<b>Oui, parfois le conseiller planifié en ESI alternera entretien physique et téléphonique puisque les DE auront la possibilité de solliciter un rdv à distance (notamment pour apporter aussi un service à des personnes qui seraient à risque).</b>

42	CFE- CGC	Que se passe-t-il si le maire refuse d'établir une attestation de fermeture en argumentant que ce n'est pas à lui de le faire? Fournir l'arrêté municipal actant le maintien de la ferme
42	CFE- CGC	<b>Oui.</b>
43	CFE- CGC	Que prévoyez-vous pour les agents dont les enfants reprennent l'école seulement 2 ou 3 jours par semaine?
43	CFE- CGC	<b>La situation des agents en garde d'enfants est précisée dans la note envoyée à l'ensemble des agents de la région. Soit l'agent est présent sur site, soit il est en télétravail, soit il est en ABAP.</b>
44	CFE- CGC	Les agents GDD vont devoir revenir sur site pour répondre aux situations d'urgence. Est-il normal de planifier de l'ARC le matin, du PRV l'après-midi et la gestion des situations d'urgence toute la journée?
44	CFE- CGC	<b>En tous cas rien d'anormal. L'étalement des RDV entre matin et après-midi permet de lisser le flux des demandeurs. Concernant les situations d'urgences, nous ne pouvons maîtriser le flux car nous ne sommes pas à l'initiative de la visite et pourtant il nous faut apporter le service. Pour rappel, toute situation d'urgence fera l'objet d'une analyse par le conseiller en charge du vidéo portier (appui MANAC si besoin ) et ne nécessitera pas systématiquement l'entrée dans les locaux.</b>
45	CFE- CGC	Peut-on demander à un agent qui bénéficie du télétravail de manière conventionnelle (accord QVT ou accord handicap) de ne plus télétravailler le jour de la semaine qui lui était accordé?
45	CFE- CGC	<b>Nous maintiendrons, dans la mesure du possible, les jours de télétravail des télétravailleurs habituels.</b>

46	CFE- CGC	Un agent volontaire peut-il travailler à 100% de son temps de travail sur site?
46	CFE- CGC	<b>Oui.</b>
47	CFE- CGC	Combien y a-t-il de télétravailleurs à la DR? Combien de pc portables sont attribués à la DR?
47	CFE- CGC	<b>Il y a 66% de télétravailleurs à la DR.</b>